A l'attention de Mesdames et Messieurs les Parlementaires des Français de l'étranger

A l'attention de Madame la Directrice des Français à l'étranger et de l'administration consulaire, Laurence Haguenauer

Mesdames, Messieurs les parlementaires, Madame la directrice,

En ce début d'année 2021, après dix mois de pandémie, nous constatons avec un grand désarroi et beaucoup d'angoisse que la mission de protection des Français·e·s de l'étranger peine à être remplie. Nous vous écrivons préoccupés par le fait que ce qui devait être une gestion de crise transitoire, s'installe dans la durée aux dépends de la continuité de service public.

Pendant les premiers mois de la pandémie, le poste consulaire de Rio de Janeiro a su installer rapidement une permanence téléphonique d'information aux Français·e·s et s'est montré réactif dans la mise en œuvre du dispositif d'aides d'urgence.

Mais le Ministère a rapidement exigé que cette aide ne soit versée qu'une fois, mettant les familles dans une grande précarité. Cette annonce est tombée alors que le ministre reconnaissait que seul 1% du budget des aides sociales avait été consommé! Nous avons donc lancé une mobilisation continentale et rassemblé 31 élus consulaires d'Amérique Latine dans une lettre au Premier ministre qui a permis d'obtenir plus de flexibilité dans l'octroi de cette aide.

Mais les Français·e·s de notre circonscription n'ont reçu qu'un seul e-mail pour les informer de l'existence du secours d'aide d'urgence, au tout début de la pandémie. Après la relance du dispositif en septembre, la communication ne s'est faite que via quelques articles publiés sur le site et à travers nos lettres d'informations, laissant nos compatriotes dans l'incertitude voire l'ignorance quant à la reprise du dispositif.

Puis il y a eu information et contre-information sur le nombre de versements. Contrairement aux orientations du Quai d Orsay, le consulat les avait limité au nombre de quatre par bénéficiaire, restriction levée suite à nos réclamations. Par ailleurs, alors que le Ministre Jean-Baptiste Lemoyne avait annoncé que l'aide serait octroyée jusqu'à la fin de l'année, le poste informe que les versements de décembre ne pourront être assurés pour des raisons comptables, sans avoir prévu préalablement un délai pour envoyer les dernières demandes. Combien de nos compatriotes ont été victimes de ces hésitations, renonçant à leurs droits ou se contentant d'accepter ce qu'ils avaient déjà reçu sans oser demander davantage ?



Le poste de Rio de Janeiro se félicite d'avoir déboursé la 5e plus grosse enveloppe d'aides au monde avec seulement 137 590 € sur 10 mois de pandémie pour une population de plus de 5000 Français·e·s. Nous sommes convaincus qu'un nombre bien plus important d'aides auraient pu être versé si une réelle communication en avait été faite. Alors qu'aucun autre projet associatif d'aide aux Français·e·s n'a pu être financé, nous déplorons profondément que le seul levier de soutien à notre communauté ait été si mal employé.

En ce moment de crise où le service public devient plus essentiel que jamais, il n'est pas à la hauteur. Les conséquences de ces manquements sont graves, car elles laissent nos compatriotes désemparés, dans l'impossibilité d'appeler le consulat et sans réponse rapide à leurs courriers. Nous avons de la peine à croire que la mise à disposition d'un budget de 50 millions d'euros pour venir en aide à nos compatriotes victimes de la crise, ne soit qu'un effet d'annonce à caractère politique, puisque les moyens n'ont pas été mis en œuvre pour qu'il soit dûment distribué et que nous n'avons toujours pas confirmation que son reliquat puisse être reconduit en 2021.

Ce récit n'est certainement pas unique mais nous vous écrivons pour tirer la sonnette d'alarme. Nous déplorons que notre poste, comme certainement beaucoup d'autres, n'ait pas les moyens de sa stratégie de communication, ne dispose pas d'un service d'accueil téléphonique performant pour répondre aux questions de nos compatriotes, ne soit pas en mesure d'écrire de façon régulière aux Français·e·s pour les informer de leurs droits et ne puisse pas répondre dans un court délais aux emails qu'il reçoit. Si ces services de base ne peuvent plus être assurés localement, c'est de la responsabilité du Ministère de mobiliser les ressources nécessaires pour combler les mangues.

Vous trouverez en pièce jointe une liste de demandeurs qui nous ont contactés et dont nous attendons de savoir si leurs demandes ont été correctement prises em compte. Quelle réponse pouvez-vous apporter aux compatriotes dont le droit à l'aide sociale n'a pas été respecté ?

Nous profitons de cette lettre pour vous souhaiter une bonne année 2021, malgré les circonstances délicates qui sont encore de mise. Souhaitons que cette année s'ouvrira sous de nouveaux horizons.

Bien respectueusement,

Bertrand Rigot Muller pour le mandat consulaire collectif Traits-d'Union

